

DROIT DE REPOSE

Voilà qui va faire plaisir à Olivier Chaty,

Dans l'article sur Herserange du 1-06-07 le choix de la photo du Haut-Fourneau et le commentaire associé montrent concernant son devenir déjà l'impatience des Elus irrespectueux du Patrimoine centenaire de leur passé.

Dans votre article R.L du 2-06-07 commentant les déclarations de circonstance inexactes et incertaines du Président de la C.C.A.L au sujet du Haut-Fourneau : « il ne semble pas possible de le conserver ni de le déplacer » vous rajoutez « Voilà qui va faire plaisir à Renzo Molli... » toutefoix sans signer.

Consulté téléphoniquement sur ce rajout personnel visant surtout à vous faire plaisir et à conforter votre parti pris, vous m'avez déclaré que c'était une pointe d'humour !!

Vous conviendrez aisément que je ne l'apprécie pas du tout, au vu du sujet traité, dans ce bassin de Sidérurgistes et donc que j'exige un droit de réponse.

Avant de citer qui que ce soit sur un sujet donné, prière à minima de consulter l'intéressé, ou à tout le moins d'explorer le dossier.

Le Président de la C.C.A.L prétend pour le Haut-Fourneau qu' « il ne semble pas possible de le conserver, ni de le déplacer » **Or il n'en est rien**

Pour sa conservation, lors de l'enquête publique sur le golf du 26 mars au 26 avril 2007, le dossier remis à cette enquête publique de 220 pages précise, page 169 pièce jointe :

« Le Haut-Fourneau sera intégré dans un remblai sécurisé. Son traitement fera l'objet d'une étude spécifique de façon à éliminer tout risque pour les futurs usagers dans le respect de la législation. ». Oui, il faudra respecter cet engagement légal.

Pour son déplacement, ce Haut-Fourneau ne présente aucune difficulté majeure le Collectif de Valorisation du Haut-Fourneau l'a démontré et chiffré le 25-11-2004 aux Elus de la C.C.A.L Député actuel compris, seul le lieu est à choisir sur le practice (50m² sur 128 ha)

La disparition permanente sur le site sans plaintes de la C.C.A.L des pièces sidérurgiques conservées de plus de 2 tonnes montre la voie à suivre.

Ce Président préfère réduire la facture du golf de 5.120.000 euros en le vendant. La valeur marchande du Haut-Fourneau avoisinant aujourd'hui les 175.000 euros..

Quant au choix d'implantation du club-house ce même dossier précise page 162 pièce jointe qu'il sera construit en zone polluée et montre donc l'abusives inconstructibilité du site invoquée pour justifier ce projet.

Alors que vos pages nous "vomissent le feu" de Vauban et ses remparts quasi quotidiennement, que certains se prennent pour le Roi soleil, je conclurai par la 1ere page de notre journal du 5 juin 2007 sur Uckange qui ne vous a pas échappé :

« Beau comme un Haut-Fourneau »

Celui d'Herserange et de Longwy n'a pas dit son dernier mot comme on le souhaite !

R Molli